

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	12 ^{ème}
Nom de site	BARON LE ROY	Numéro	7510051988
Adresse du site	33, rue Baron le Roy	Hauteur	R+7 (22.50m)
Bailleur de l'immeuble	Paris Habitat	Destination	habitations
Type d'installation	Nouveau site 2G/3G/4G/5G et partage de la fréquence de 2100Mhz (4G/5G)		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts ; Bouygues présent		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	30/06/2023
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	06/07/2023
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	30/08/2023

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer une nouvelle antenne-relais sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) et ajout de 3 antennes 2G/3G/4G (fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz), avec partage de la fréquence 2100MHz en 4G/5G orientées vers les azimuts 90°, 240° et 340°.		
Distance des ouvrants	Néant	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100): 90° <2V/m - 240° <5V/m - 340° <5V/m 5G (3500): 90° <2V/m - 240° <5V/m - 340° <5V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	2G/3G/4G/5G : 25.81m pour les antennes à faisceaux fixes 5G: 27.20m pour les antennes à faisceaux orientables		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à déployer 3 antennes à faisceaux fixes pour la 3G/4G/ 5 NR 2100 et 3 antennes à faisceaux orientables pour la 5G NR3500.
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite et de couleur gris seront placés en toiture, invisibles depuis la rue.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable
	<input type="checkbox"/>
	Défavorable
	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas
	<input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui /Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Collège privé Regain Tournesol	22 rue Gabriel Lamé 75012 Paris	10	OUI	100	0.09
ÉCOLE MATERNELLE LACHAMBEAU DIE	2 PLACE LACHAMBEAU DIE 75012 PARIS	10m	NON	114	1.48
Ecole Gulliver	61 Rue des Pirogues de Bercy, 75012 Paris, France	18m	NON	79.89	1.02
CFA de Boulangerie et de Pâtisserie de Paris (EBP Paris)	64 Rue des Pirogues de Bercy, 75012 Paris, France	10m	NON	95.82	0.34
Halte-garderie Les petits soleils	28-30 Rue Baron le Roy, 75012 Paris	7 m	NON	21 m	0.27
École élémentaire publique Gerty Archimède	5 Rue Gerty Archimède, 75012 Paris, France	18m	OUI	86.21	1.88



Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe

❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 1 et 2 V/m

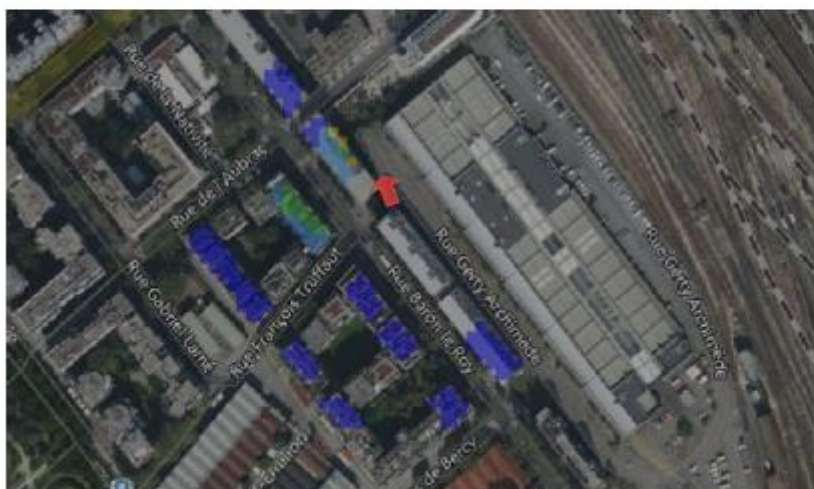
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 90°	Azimut 240°	Azimut 340°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	22.5 m	24.5 m	22.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

v. Azimut 340°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 340°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



Légende

>6V/m	
Entre 5 et 6 V/m:	
Entre 4 et 5 V/m:	
Entre 3 et 4 V/m:	
Entre 2 et 3 V/m:	
Entre 1 et 2 V/m:	
Entre 0 et 1 V/m:	

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables

❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 1 et 2 V/m .

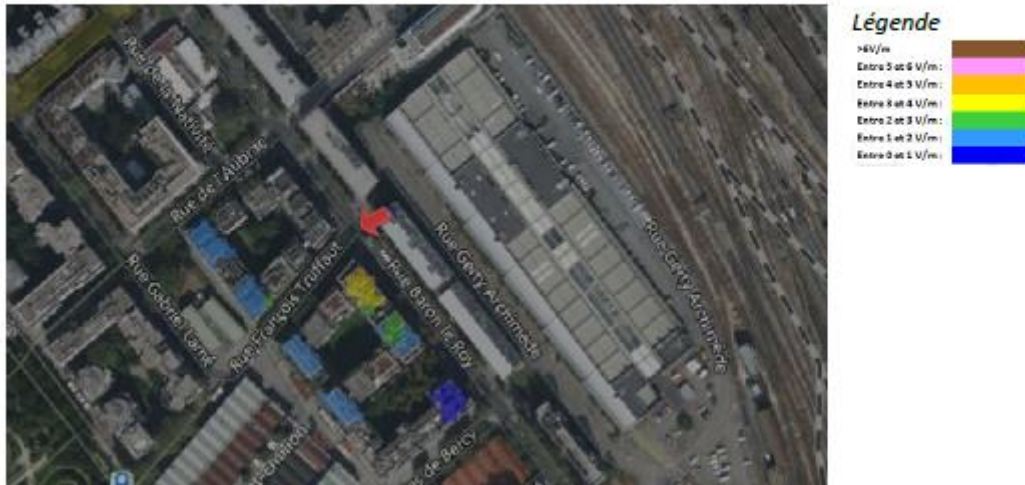
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 90°	Azimut 240°	Azimut 340°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	24.5 m	24.5 m	23.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

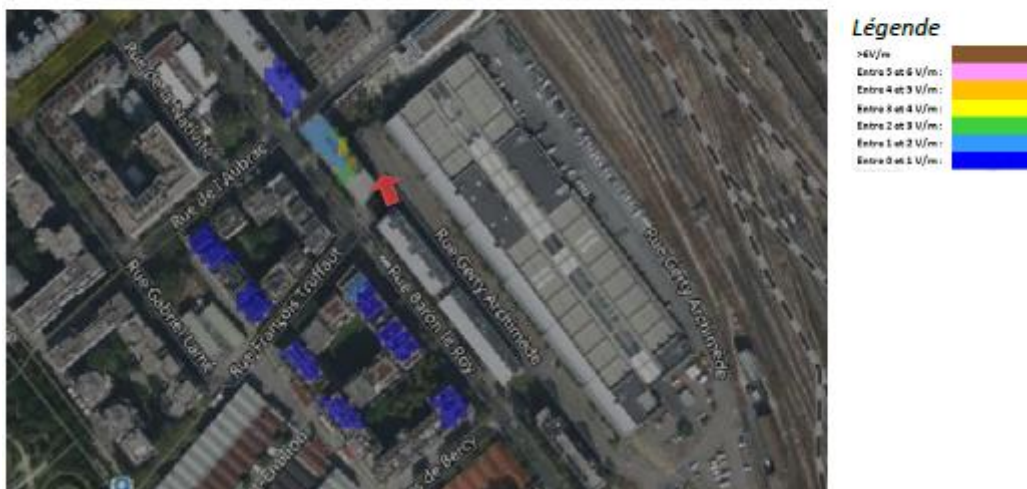
iv. Azimut 240°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 24.5 m .



vi. Azimut 340°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 340°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 23.5 m .



Vue des Antennes Avant/Après

Avant travaux

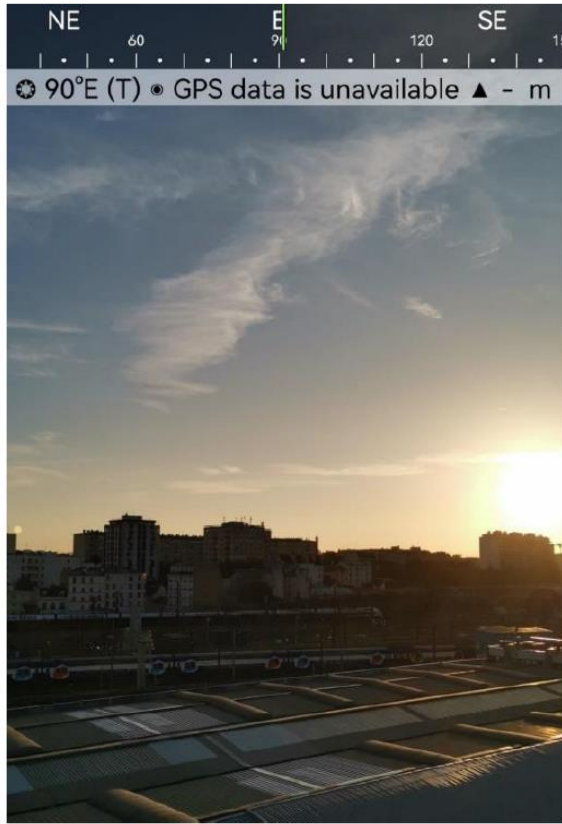


Après travaux

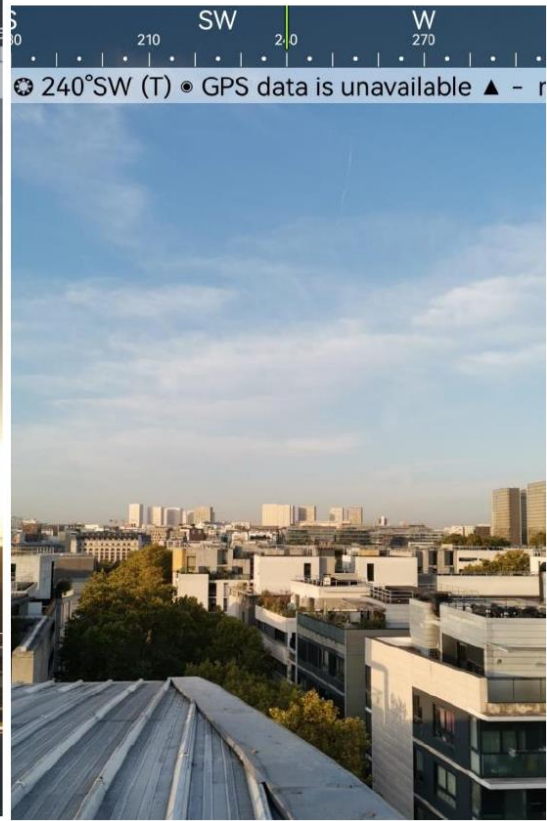


Vue des Azimuts

Secteur 0 Azimut 90° :



Secteur 1 Azimut 240° :



Secteur 2 Azimut 340° :

